



Communiqué de Presse

Adolescents : alcool, tabac, cannabis Agir autrement

Paris, le 31 mai 2012

Les résultats de l'enquête ESPAD 2011 permettent de se faire une idée des usages de substances psychoactives des jeunes à 16 ans, de suivre leur évolution par rapport à l'enquête précédente (2007) et de les comparer à ceux des jeunes des autres pays, notamment européens.

Les jeunes français consomment de plus en plus de substances psychoactives, et le font plus que leurs voisins :

- Leur consommation de tabac repart à la hausse, les plaçant dans le groupe de tête européen ;
- Leur consommation d'alcool et leurs épisodes d'ivresse sont également à la hausse, ce qui les place dans la zone médiane alors qu'ils occupaient la position basse il y a 10 ans,
- Leur consommation de cannabis est à nouveau en hausse, ils se retrouvent en tête au niveau européen.

Ces chiffres, après ceux d'ESCAPAD, signent les limites de la politique mise en œuvre avec obstination et méthode depuis 5 ans. Refusant de prendre en compte l'aspect addictogène de notre société, elle a délaissé l'éducation préventive et l'intervention précoce pour faire reposer la responsabilité des usages sur les seuls usagers et familles. Centrée sur les drogues illicites, elle a ouvert une brèche pour les consommations d'alcool et de tabac, alors que la stabilisation d'usage de cannabis, amorcée en 2002, semble s'achever. Privilégiant la réponse pénale, cette politique a limité les accès précédemment ouverts vers la prévention, l'éducation et les soins, complétés par les actions de réduction des risques qu'elle s'est refusée à conforter. Ainsi, l'action des Consultations Jeunes Consommateurs a été réduite à l'accueil des jeunes confrontés à la justice, parfois déjà orientés vers des stages de sensibilisation « cannabis » dont il fallait justifier l'utilité.

Le ministère de la santé doit exercer pleinement son rôle avec la légitimité qui est la sienne sur les questions de santé liées aux addictions, afin d'y déployer une politique de « droit commun pour les addictions », cohérente et diversifiée, équilibrant éducation, sanction, réduction des risques et régulation de l'accès, en laissant à la justice et à la police les missions de défendre l'ordre public, de punir les excès, de lutter contre le trafic. Seule cette approche permettra de renouer avec une politique plus efficace.

Contact presse

Jean-Pierre Couteron, Président de la Fédération Addiction
Nathalie LATOUR – Déléguée Générale

Tél. : 01 43 43 72 38 – 06.12.21.07.25

Email : infos@federationaddiction.fr

Retrouvez nos positions sur www.federationaddiction.fr